

France-Rambouillet: Energy-management services

OJ S 181/2014 20/09/2014

Contract notice**Services****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: CCPFY – Communauté de communes Plaines

National registration number: 24780060000048

Postal address: 1 rue de Cutesson, BP 40036

Town: Rambouillet Cedex

Postal code: 78511

Country: France

Contact person: Service marchés publics

For the attention of: Mlle Grémy Anne-Cécile

E-mail: marches@pfy.fr

Telephone: +33 134572063

Fax: +33 134840157

Internet address(es):Address of the buyer profile: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2014_Cc5D5bVCei&v=1&selected=0**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Regional or local authority

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Conception, réalisation, exploitation et maintenance (CREM) des installations de chauffage, ventilation, climatisation et travaux d'amélioration des performances énergétiques au conservatoire communautaire à Rambouillet.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 1: Maintenance and repair services
Main site or place of performance: 42 rue de la Motte, 78120 Rambouillet
NUTS code FR103 Yvelines

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le marché est un marché global de travaux, fournitures et services au sens de l'article 2 de l'ordonnance no2005-649 du 6 juin 2005 et un contrat de performance énergétique au sens de l'article 5 de la loi no2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement.

Le marché associe la conception-réalisation, par le biais d'un programme de rénovation, avec l'exploitation-maintenance et le renouvellement des installations thermiques. La fourniture d'énergie (gaz et électricité) est également demandée.

Le titulaire du contrat devra satisfaire aux objectifs de performances définis dans le programme performanciel

II.1.6. CPV code(s)

71314200 Energy-management services, 71321200 Heating-system design services, 50720000 Repair and maintenance services of central heating, 45321000 Thermal insulation work, 45331210 Ventilation installation work

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

seront confiées au futur titulaire les prestations suivantes :

- 1) conception et réalisation de travaux d'amélioration sur les éléments impactant :
 - la performance énergétique des équipements (production, distribution, régulation du chauffage et de la climatisation, travaux d'isolation du bâti, remplacement des menuiseries);
 - le confort thermique des occupants.
- 2) l'exploitation, la maintenance et le gros entretien - renouvellement de l'ensemble des installations de chauffage-climatisation-ventilation et de production d'eau chaude sanitaire ;
- 3) le suivi et la vérification de l'ensemble des engagements du marché (dont le prix sera intégré dans le coût d'exploitation-maintenance).

Il est précisé que les opérateurs économiques, dans leur offre, devront préciser les montants (en Mwhcumac et en euros) de la valorisation des CEE

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: conformément à l'article 35-ii du Code des marchés publics (Cmp), le Pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de recourir à la procédure négociée pour la conclusion de marchés complémentaires ayant pour objet la réalisation de prestations, soit devenues nécessaires, soit similaires, suivant les dispositions du Code des marchés publics

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 96 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

avance dans les conditions de l'art. 87 du CMP. Retenue de garantie

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

ressources propres (budget communautaire). Paiement : délai global de paiement à 30 jours par virement administratif (article 98 du Cmp). Versement d'acomptes dans les conditions fixées à l'article 91 du CMP.

Prix mixte : unitaires et forfaitaires, révisables.

Interdiction de tout paiement différé (article 96 du Cmp)

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

en cas de candidature en groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur après attribution du marché est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du maître d'ouvrage tel qu'il est indiqué ci-avant

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: l'Opérateur économique produit à l'appui de sa candidature les pièces en application de l'art. 44 du CMP. Il est précisé que le marché ne pourra être attribué à l'opérateur économique retenu que sous réserve que celui-ci produise des documents énumérés à l'article 46 du Cmp.

Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour présenter sa candidature : production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières et production d'un engagement écrit de chacun de ces opérateurs justifiant que le candidat dispose de leurs capacité pour l'exécution du marché

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: - une déclaration appropriée de la banque ou la preuve d'une assurance pour les risques professionnels;

- bilans ou extrait de bilan, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi;
- si le candidat est objectivement dans l'impossibilité de produire, pour justifier sa capacité financière, l'un des renseignements ou documents demandés ci-dessus, il peut prouver sa capacité par tout autre moyen.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

- indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché : l'opérateur économique devra pouvoir démontrer des compétences en matière de réalisation de travaux de rénovation thermique de bâtiment, d'exploitation d'installations thermique et de fourniture d'énergie. Ses capacités en moyens d'étude feront également l'objet de l'évaluation (ingénieurs travaux, dessinateurs, bureau d'étude...);
- déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature : devra être fourni une liste des matériels disponibles pour la bonne réalisation des travaux, la gestion et le suivi de l'énergie du site, la sécurité des personnes intervenants sur le site...;
- déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- certificats de qualifications professionnelles. Detail dans renseignements complémentaires.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

competitive dialogue

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged number of candidates: 3

Objective criteria for choosing the limited number of candidates: si le nombre de candidatures recevables est supérieur à 3, les candidats invités à participer au dialogue compétitif seront sélectionnés à partir des critères suivants :

- capacité économique et financière (40%) appréciée au regard des éléments demandés dans le paragraphe lii.2.2) du présent AAPC
- capacité technique et professionnelle (60%) appréciée au regard des éléments demandés dans le paragraphe lii.2.3) du présent AAPC. Ce critère sera lui-même décomposé en 2 sous-critères :
 - 1) Moyens matériels et humains (30%)
 - 2) Qualité des références (30%)

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

31.10.2014 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

1.12.2014

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

suite lii.2.3) Capacité technique - certificats de qualifications professionnelles. La preuve peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat:

qualibat:

-5543:exploitation avec garantie totale d'installations d'importance moyenne (technicité supérieure)

-5313:installations thermiques (technicité supérieure)

-5342:régulation

-5112:plomberie-sanitaire (technicité confirmée)

ou des qualifications équivalentes. Les candidats ne disposant pas de telles qualifications devront apporter la preuve de leur capacités à exécuter les diverses prestations selon le niveau de compétences demandé par le biais de la qualification;

- présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectuées au

cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons ou les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

- présentation d'une liste des principaux travaux exécutés au cours des 5 dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

Présentation des références sur des projets similaires à l'objet de la consultation : Contrat de Performance Energétique (prestations de travaux et de services). Il est formellement demandé d'indiquer les références de façon synthétique en indiquant uniquement les plus représentatives du projet sous format n'excédant pas une page de format A4, recto-verso. Il sera apprécié par le Maître d'ouvrage, la présentation d'une étude réalisée par le candidat sur un projet similaire (présentée en annexe de façon anonyme ou non).

Iv.1.3 Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue : Le règlement de la consultation en définira les modalités.

application de l'article 53-iv du Cmp.

1) Aucun document n'est à retirer à ce stade de la procédure.

Dans la mesure où il s'agit d'une procédure de type restreint, les soumissionnaires doivent, dans un premier temps, transmettre uniquement leur dossier de candidature à l'appui des éléments mentionnés dans le présent avis. Seuls les candidats sélectionnés obtiendront le dossier de consultation des entreprises et seront invités par écrit à participer au dialogue à l'appui de ce dossier.

2) Modalités de remise des plis : Ces derniers peuvent être :

- envoyées par courrier : recommandé avec accusé de réception, par transporteur ou par tout autre moyen permettant de déterminer une date et heure certaines de leur réception et de garantir la confidentialité,
- remis contre récépissé au service marchés publics PFY (dans le service) à l'adresse précitée en I.1)

- par dépôt sur le profil acheteur de la collectivité : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2014_Cc5D5bVCei&v=1&selected=0

avant la date et heure limite fixées en Iv.3.4) du présent avis.

Les candidatures et les offres devront être transmises sous double pli cacheté, à savoir :

. L'Enveloppe intérieure sera cachetée et contiendra la candidature. Elle portera les mentions suivantes :

"Enveloppe intérieure"

candidature pour : Conception, réalisation, exploitation et maintenance (Crem) des installations de chauffage, ventilation, climatisation et travaux d'amélioration des performances énergétiques au conservatoire communautaire à Rambouillet

Opérateur économique :

. L'Enveloppe extérieure comprenant l'enveloppe intérieure précitée, et comportant lisiblement l'adresse (précisé en I.1) du présent avis) et mentions suivantes :

Candidature pour : Conception, réalisation, exploitation et maintenance (Crem) des installations de chauffage, ventilation, climatisation et travaux d'amélioration des performances énergétiques au conservatoire communautaire à Rambouillet

"Ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des plis"

3) Le montant de la prime attribuée à chaque candidat admis en phase de dialogue est de 3 000 euro(s) (H.T.). La rémunération de l'attributaire du marché tient compte de la prime.

L'indemnité peut être réduite en cas d'études insuffisantes au regard des exigences des documents de la consultation et pourra ne pas être versée dans le cas où la qualité de l'offre est insuffisante au regard des exigences de documents de la consultation.

- 4) Les conditions de dialogue seront définies dans le règlement de la consultation, remis aux candidats sélectionnés à participer au dialogue.
- 5) Les mentions relatives à la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi paraîtront en fin de procédure sur le présent support de publication.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 16.9.2014.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Versailles

Postal address: 56 avenue de St Cloud

Town: Versailles

Postal code: 78000

E-mail: greffe.ta-versailles@juradm.fr

Telephone: +33 139205400

Fax: +33 139205422

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Greffe du tribunal administratif de Versailles

Postal address: 56 avenue St Cloud

Town: Versailles

Postal code: 78000

E-mail: greffe.ta-versailles@juradm.fr

Telephone: +33 139205400

Fax: +33 139205422

VI.5. Date of dispatch of this notice

16.9.2014